ITEM INFECTIONS CHEZ LES MIGRANTS

1 – PRESENTATION DE LA SITUATION

Près de 10% de la population française est née à l’étranger et la France accueille chaque année plusieurs centaines de milliers de personnes migrantes primo-arrivantes avec des statuts administratifs et des réalités différentes. Une part importante des personnes migrantes cumule des facteurs de précarité. Les pathologies infectieuses liées à la précarité (VIH et IST, tuberculose, dermatoses infectieuses, infections respiratoires, etc.) et les pathologies tropicales d’importation sont surreprésentées parmi ces dernières. Ces pathologies sont, de surcroit, souvent diagnostiquées à un stade avancé et associées à d’autres pathologies non transmissibles et à de la souffrance psychique. Un retard au dépistage et à l’accès à la prévention et aux soins est également souvent observé. Les infectiologues, de par leur connaissance de ces pathologies infectieuses, occupent une place privilégiée pour la mise en œuvre de la prévention et de la prise en soin de ces pathologies en lien avec les autres acteurs des secteurs sanitaire et social. Il est essentiel qu’ils considèrent la diversité des origines, des parcours migratoires, et des contextes sanitaires auxquels les populations migrantes ont été exposées.

2- COMPETENCES REQUISES

Prévention et prise en soin des maladies infectieuses chez les personnes migrantes (et des autres pathologies associées à la précarité éventuelle)

1. Prise en soin des maladies infectieuses et tropicales (MIT)
   1. Diagnostic, traitement et prise en soin des pathologies d’importation, du VIH, des IST, de la tuberculose et des parasitoses
   2. Connaissances des spécificités de prise en soin des personnes migrantes (repérage des facteurs de précarité, prise en soin pluridisciplinaire médico-psycho-sociale et juridique, recours à l’interprétariat professionnel en santé et à la médiation en santé, approche transculturelle)
2. Dépistage et prévention chez les personnes migrantes
   1. Maitrise du rattrapage vaccinal en cas de statut inconnu
   2. Dépistage des MIT dans le cadre d’un bilan de santé systématique après l’arrivée pour les primo-arrivants
   3. Dépistage des violences subies durant le parcours migratoire ou sur le territoire français
   4. Dépistage de la tuberculose active et latente, en lien avec les facteurs de risque liés à la promiscuité
   5. Évaluation de la santé mentale, avec un focus sur le stress post-traumatique, la dépression et l’anxiété
   6. Dépistage de la précarité et orientation vers les dispositifs sociaux adaptés
   7. Promotion des règles d’hygiène standard
   8. Déploiement des outils de la prévention en santé sexuelle notamment biomédicaux (PrEP, TPE, traitement des ISTs, contraception, etc.) et en faisant le lien avec un soutien social adapté
   9. Consultation pré-voyage auprès des personnes immigrées retournant au pays d’origine/en zone d’endémie : prévention du paludisme, hygiène, vaccination, santé sexuelle
3. Approche sociale et interculturelle
   1. Repérage et prise en compte des facteurs de précarité en soin
   2. Savoir identifier les besoins sociaux et intégrer une prise en charge en collaboration avec les travailleurs sociaux et les associations.
   3. Savoir recourir à la médiation en santé pour faciliter les interactions dans un contexte multiculturel
   4. Savoir recourir à l’interprétariat professionnel en santé
4. Formation et communication
   1. Développer des compétences en savoir-être dans des contextes multiculturels et souvent marqués par des situations de vulnérabilité extrême.

3 – SAVOIR ET SAVOIR FAIRE

**Prévention et prise en soins des maladies infectieuses chez les personnes migrantes**

**Savoir** Connaître :

* + les spécificités socio-démographiques et d’accès aux soins des personnes migrantes
  + les spécificités épidémiologiques et cliniques des pathologies infectieuses et tropicales (parasitoses, VIH, hépatites virales, tuberculose, HTLV-1, filarioses, dermatoses, etc.) et non transmissibles (santé mentale, hémoglobinopathies, diabète, etc.) rencontrées chez les personnes migrantes
  + le contenu et le rationnel du bilan de santé à proposer aux personnes migrantes primo-arrivantes
  + les outils de dépistage et d’évaluation de la précarité et des violences subies
  + les vaccins indiqués chez les personnes migrantes en fonction de l’âge et des antécédents
  + les spécificités de l’interrogatoire, de l’examen clinique, les outils diagnostics, le traitement, les modalités de la prise en soin pluridisciplinaire et de la prévention des pathologies infectieuses touchant les personnes migrantes primo-arrivantes et les immigrés retournant au pays d’origine/en zone d’endémie
  + Avoir des notions de prise en soin transculturelle et des représentations les plus fréquentes de la santé chez les personnes issues de l’immigration

**Savoir-faire** •

* + Savoir mettre en œuvre un rattrapage vaccinal en cas de statut inconnu
  + Savoir réaliser un dépistage adapté des principales pathologies infectieuses et prescrire le bilan de santé pour les personnes migrantes primo-arrivantes
  + Savoir dépister et traiter les pathologies infectieuses et tropicales rencontrées chez les personnes migrantes
  + Savoir repérer les symptômes de tuberculose, de gale, d’infections parasitaires et d’infection par le VIH au stade sida
  + Savoir prendre en charge une épidémie de gale ou autres dermatoses transmissibles
  + Savoir mettre en œuvre une approche globale prenant en compte les aspects médicaux, psychologiques, sociaux, juridiques, et culturels.
  + Savoir repérer les situations de vulnérabilité sexuelle et proposer des solutions de réduction des risques (accompagnement social, PrEP, contraception, signalement des violences, etc.)
  + Savoir repérer les facteurs de précarité et orienter vers les supports existants
  + Savoir communiquer et travailler en collaboration avec des médiateurs en santé et des acteurs associatifs.
  + Savoir prendre en soin à leur retour de voyage, les immigrés retournant au pays d’origine : paludisme, fièvre, diarrhée, dermatoses, dépistage des IST, etc.